

Département des Ressources Humaines
Service de Développement RH
SDevRH/JYB/RM/LF N° 2025 - 381

DECISION

Le Président-directeur général de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code de la recherche et notamment ses articles R.423-31 et suivants ;

Vu le décret n° 84.1206 du 28 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2002 fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement d'ingénieurs et de personnels techniques de la recherche à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

Vu l'arrêté du 9 mai 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours externes de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

Vu la décision du directeur général de l'Inserm du 7 juin 2003 fixant la liste des experts de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

DECIDE

Article unique :	Le jury du concours externe de recrutement dans le corps des Techniciens de la recherche n°31 BAP J " Gestionnaire financier et comptable " est composé comme suit :
-------------------------	--

Présidente :	Mme Charlotte DUMONTE IR - Inserm
Experts :	M. Vincent BISCARAS IECN - Inserm M. Sébastien GUIBERT IR - Inserm
Représentants :	Mme Séverine BUISSON Attachée d'administration hospitalière - Inserm/Fonction Publique Hospitalière Mme Noushin MOSSADEGH-KELLER IR - CNRS M. Frédéric TANGHE IECN - Inserm Mme Hélène SICARD IECN - Inserm
Membre des instances d'évaluation :	M. Ibrahima DIALLO IR - Inserm

Fait à Paris, le 23 juillet 2025

Pour le Président-directeur général,

Le Directeur des Ressources Humaines

Le Directeur des Ressources Humaines,

